



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MARDI 7 AVRIL 2026 À 19H04:

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Alex Gagné, siège no 1
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège no 5
Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Vicky Bombardier, siège no 2

Est également présente :

M^e Karine Boucher, directrice générale et
assistante greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 9 mars 2026
 - 2.2 Séance extraordinaire du 30 mars 2026
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de mars 2026
6. **COMPTE-RENDU**
7. **URBANISME**
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 614-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 614 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT AFIN DE REMPLACER LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DU MAIRE SUPPLÉANT
 - 8.2 CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ À LA SÉCURITÉ CIVILE
 - 8.3 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ INCENDIE - ANNÉE 2025
 - 8.4 OCTROI DE LA PERMANENCE D'EMPLOI - TECHNICIEN EN GESTION DES EAUX
 - 8.5 PROGRAMME TRIO ÉTUDIANTS DESJARDINS POUR L'EMPLOI - ÉDITION 2026



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.6 BAIL DE LOCATION ESPACE DRAINVILLE – RECONDUCTION
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 PARTICIPATION - BRUNCH BÉNÉFICE OASIS SANTÉ MENTALE
- 9.2 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE
- 9.3 DEMANDE À LA VILLE DE VALCOURT - CLUB OPTI JEUNESSE DE VALCOURT
- 9.4 PARTICIPATION - SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
- 10. LOISIRS**
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS DE RUES (PLUVIAUX), DES TROIS (3) POSTES DE POMPAGES, D'UN CANAL PARSHALL, DE DEUX (2) TRAPPES GRAISSE ET D'UNE PARTIE DU RÉSEAU SANITAIRE - OCTROI DE CONTRA
- 11.2 AUTORISATION DE PARTICIPATION À UNE FORMATION - EMPLOYÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
- 11.3 COUPE DU GAZON ET ENTRETIEN DES TERRAINS - OCTROI DU CONTRAT AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. VARIA**
- 13.1 EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN JOURNALIER SAISONNIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
- 13.2 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU ENVIRONNEMENT
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

090-26-04-07 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

091-26-04-07 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2026

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 mars 2026, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2026 soit adopté.

ADOPTÉE

092-26-04-07

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2026

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 30 mars 2026, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2026 soit adopté.

ADOPTÉE

093-26-04-07

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 31 mars 2026 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 615 589,05 six cent quinze mille cinq cent quatre-vingt-neuf dollars et cinq sous.

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée

094-26-04-07

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la correspondance du mois de mars 2026

ADOPTÉE

COMPTE-RENDU

Chacun des membres du Conseil municipal fait son compte-rendu respectif.

095-26-04-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 614-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 614 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT AFIN DE REMPLACER LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QU' en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c.T-11.001), une municipalité peut, par règlement de son Conseil, décréter la rémunération du maire suppléant;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt désire modifier la rémunération à laquelle le maire suppléant a droit lorsqu'il remplace le maire dans ses fonctions;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et le projet de règlement présenté et déposé à une séance ordinaire du Conseil tenue le 9 mars 2026;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement le 19 février 2026 et le 5 mars 2026;

ATTENDU QU'un avis a été publié le 10 mars 2026 qui contient, outre un résumé du projet de règlement, la mention de la date, de l'heure et du lieu de la séance où est prévue l'adoption du règlement;

ATTENTU QUE monsieur le conseiller Dany St-Amant a fait mention de l'objet et de la portée du règlement;

ATTENDU QUE l'assistante greffière a pris les dispositions nécessaires pour que le règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le règlement numéro 614-3 modifiant le règlement 614 concernant la rémunération du maire et des conseillers du Conseil municipal de la ville de Valcourt afin de remplacer la rémunération et l'allocation du maire suppléant, tel que rédigé.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

096-26-04-07

CRÉATION D'UN EXCÉDENT AFFECTÉ À LA SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la Ville fermera ses états financiers avec un excédent de fonctionnement non affecté d'un montant de 562 804,35\$;

ATTENDU QUE la Ville doit posséder les équipements et les ressources financières nécessaires pour répondre rapidement aux besoins des citoyens en cas de sinistre;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise la création d'un excédent affecté au poste budgétaire 59-131-00-036 - Sécurité civile, d'un montant de 100 000\$.

ADOPTÉE

097-26-04-07

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ INCENDIE - ANNÉE 2025

ATTENDU le schéma de couverture de risques en sécurité incendie en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE les rapports annuels produits et adoptés par les municipalités de la MRC du Val-Saint-François doivent être transmis au ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ADOPTER le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la Ville de Valcourt pour l'année 2025;

ADOPTÉE

098-26-04-07

OCTROI DE LA PERMANENCE D'EMPLOI - TECHNICIEN EN GESTION DES EAUX

ATTENDU QUE lors de la séance extraordinaire tenue le 23 septembre 2025, monsieur Denis Roy a été engagé à titre de technicien en gestion des eaux à la Ville, avec une période de probation de six (6) mois, selon les conditions établies dans le Manuel des employés;

ATTENDU QUE la période de probation de monsieur Roy est maintenant terminée;

ATTENDU QUE la directrice générale de la Ville recommande au Conseil municipal l'engagement de monsieur Roy à titre d'employé permanent;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal reconnaisse monsieur Denis Roy à titre d'employé permanent et ce, au poste de technicien en gestion des eaux à la Ville de Valcourt;

QUE cette permanence soit effective six (6) mois après sa date d'entrée en poste, conformément au Manuel des employés et au contrat intervenu entre la Ville et monsieur Roy.

ADOPTÉE

099-26-04-07

PROGRAMME TRIO ÉTUDIANTS DESJARDINS POUR L'EMPLOI - ÉDITION 2026

ATTENDU QUE le Trio étudiant Desjardins pour l'emploi vise à permettre à des jeunes d'acquérir une expérience de travail dans leur région. Le projet amène aussi à encourager l'embauche de jeunes par les entreprises du milieu et à contrer l'exode des jeunes vers les grands centres;

ATTENDU QUE la proposition suggérée du Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson, pour la saison 2026, est de 35 jeunes et représente un montant total de 11 560 \$ pour l'ensemble des municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de la Ville de Valcourt, au programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi, telle que proposée par le Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson, pour la saison estivale 2026;

QUE la participation de la Ville de Valcourt représente un montant de 2 720 \$, soit un maximum de 8 jeunes à 340 \$ par jeune;

QUE le Conseil municipal délègue madame Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le protocole d'entente entre les Caisses Desjardins du Centre du Val-Saint-François, la Ville de Valcourt, les municipalités participantes et le Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson.

ADOPTÉE

100-26-04-07

BAIL DE LOCATION ESPACE DRAINVILLE - RECONDUCTION

ATTENDU QU'UN bail de location pour l'Espace Drainville lie la Ville de Valcourt et le Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Johnson depuis l'année 2024;

ATTENDU QUE le bail de location venait à échéance le 18 mars 2026, mais que la reconduction de ce dernier était possible avant cette date;

ATTENDU la volonté commune de la Ville de Valcourt et du Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Johnson de reconduire le bail de location;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la reconduction du bail de location entre la Ville de Valcourt et le Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Johnson pour l'Espace Drainville et ce, jusqu'au 18 mars 2027;

QUE le Conseil municipal autorise que les termes du bail de location puissent être modifiés s'il y a reconduction de celui-ci pour l'année 2027-2028;

ADOPTÉE

101-26-04-07

PARTICIPATION - BRUNCH BÉNÉFICE OASIS SANTÉ MENTALE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise madame la conseillère Vicky Bombardier à participer au brunch bénéfice de l'organisme Oasis santé mentale Granby et région, le 26 avril 2026, à Bromont, au coût de 125 \$ par personne.

QUE les autres frais inhérents à cette participation soient aussi payés par la Ville, le cas échéant.

ADOPTÉE

102-26-04-07

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

ATTENDU QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

ATTENDU QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBTQ+, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

ATTENDU QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt proclame le 17 mai, JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et souligne cette journée en tant que telle.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

103-26-04-07

DEMANDE DU CLUB OPTI JEUNESSE DE VALCOURT - UTILISATION DU STATIONNEMENT DE L'ARÉNA

ATTENDU la demande d'accès au stationnement de l'aréna adressée à la Ville de Valcourt par le Club Opti Jeunesse de Valcourt, dans le cadre de son activité de collecte annuelle de récupération de métaux, ayant lieu le 2 mai 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la demande du Club Opti Jeunesse de Valcourt portant sur l'utilisation du stationnement de l'aréna le 2 mai 2026.

ADOPTÉE

104-26-04-07

PARTICIPATION - SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise messieurs les conseillers Dany St-Amant, Dany Boyer et Alex Gagné à participer au souper bénéfice de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François, le 4 juin 2026, à Windsor, au coût de 140 \$ par personne;

QUE les autres frais inhérents à cette participation soient aussi payés par la Ville, le cas échéant.

ADOPTÉE

105-26-04-07

NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS DE RUES (PLUVIAUX), DES TROIS (3) POSTES DE POMPAGES, D'UN CANAL PARSHALL, DE DEUX (2) TRAPPES À GRAISSE ET D'UNE PARTIE DU RÉSEAU SANITAIRE - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la recherche de prix effectué par la Ville pour faire effectuer le nettoyage des puisards, des trois (3) postes de pompage, d'un canal parshall, de deux (2) trappes à graisse et d'une partie du réseau sanitaire (300m);

ATTENDU QUE l'offre de l'entreprise Sanivac. au montant estimé à 9 600,00 \$ pour le nettoyage des puisards de rues et à 6 229,44 \$ pour le nettoyage des postes de pompage, d'un canal parshall, des trappes à graisse et d'une partie du réseau sanitaire, le tout s'élevant à 15 829,44 \$ plus les taxes applicables, s'avère avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat de nettoyage des puisards (400), des postes de pompage (3), du canal parshall à l'usine de traitement des eaux usées, des trappes à graisse (2) et de 300 mètres de réseau sanitaire, à l'entreprise Sanivac au montant estimé de 15 829,44\$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même les postes budgétaires 02-415-00-521/ 02-414-01-521/ 02-414-00-521 (Réseau égouts / Poste Bissonnette / Eaux usées) - Entretien infrastructures

ADOPTÉE

106-26-04-07

AUTORISATION DE PARTICIPATION À UNE FORMATION - EMPLOYÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la Ville reconnaît l'importance de la formation continue pour assurer la compétence et la sécurité des employés du Service des travaux publics;

ATTENDU QU'une formation pertinente est offerte par l'entreprise Formalourd / Extra centre de formation et qu'il est recommandé que certains employés y participent;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise Patrick Fontaine, Steven Gaulin et Daniel Gaucher, journaliers du Service des travaux publics, à participer à la formation pour l'obtention de carte de compétences pour l'opération de scies à chaîne, offerte par l'entreprise Formalourd / Extra centre de formation qui se tiendra dans les locaux et sur les terrains de la Ville;

QUE les frais de formation de 1 155 \$ plus les taxes applicables et les autres dépenses admissibles soient assumés par la Ville;

QUE les fonds nécessaires au paiement de ces dépenses soient puisés à même le poste budgétaire 02-320-00-310 - Voirie - Déplacements & formation.

ADOPTÉE

107-26-04-07

COUPE DU GAZON ET ENTRETIEN DES TERRAINS - OCTROI DU CONTRAT AU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé, par voie d'appel d'offres sur invitation écrite, des soumissions pour la coupe de gazon et l'entretien des terrains, pour la saison estivale 2026;

ATTENDU QU'à l'heure fixée pour la réception des soumissions, soit le 19 mars 2026, deux (2) soumissions ont été déposées par les entreprises Daniel Maintenance Inc. et Herbe en Herbe S.E.N.C.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat de coupe de gazon et d'entretien des terrains, pour la saison estivale 2026, à l'entreprise Herbe en Herbe S.E.N.C., le plus bas soumissionnaire conforme selon les termes et conditions émis dans l'appel d'offres et la soumission présentée, pour un prix de 27 000 \$, plus les taxes applicables;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire Parcs municipal - tonte de pelouse, voirie et loisir 02-690-00-523.

ADOPTÉE

108-26-04-07

EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN JOURNALIER SAISONNIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la nécessité d'embaucher temporairement un employé journalier saisonnier au service des travaux pour la saison estivale 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville embauche monsieur Charles Côté, à compter de la fin du mois d'avril ou du début du mois de mai, jusqu'à la fin de la saison estivale 2026;

QUE les conditions d'embauche de monsieur Charles Côté soient celles prévues à la note à la paie de l'adjointe exécutive de la Ville.

ADOPTÉE

109-26-04-07

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU ENVIRONNEMENT

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt renouvèle l'adhésion à l'organisme Réseau Environnement, pour un coût de 340 \$ plus les taxes applicables, pour l'année 2026;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire Urbanisme - Associations et abonnements - 02-610-00-494.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen pose des questions de 19h46 à 20h08.

110-26-04-07

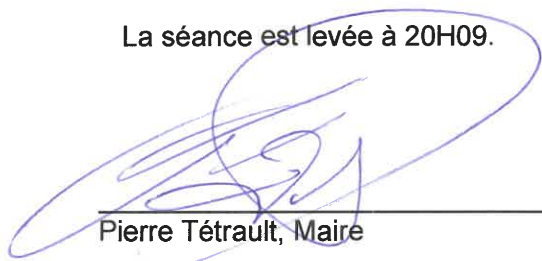
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 20H09.


Pierre Tétrault, Maire
Me Karine Boucher, Assistante greffière